CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E36931** **VALABLE JUSQU'AU** **08/06/2027**

ÉDITÉ LE 28/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC THONON 87 B 64

Siret : 340 116 508 00037

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 8400633

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62623626

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 62623626

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/04/2026

Raison sociale : ENTREPRISE DIEZ CARRELAGE

140 PONT DE DRANSE
LA PETITE ARCHE
74500 PUBLIER

Téléphone : 04 50 71 01 52 **Fax :**

Portable : 06 87 46 58 74

Responsabilité légale :
DIEZ MANUEL GÉRANT

Site Internet : http://www.carrelages-diez.com

E-mail : diez-carrelages@wanadoo.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 779 143 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6312 PROB	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	6	02/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 28/04/2026 08:04

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.